

Dispositif Covid-19 : la Région se mobilise



En complément des mesures de l'Etat sur le chômage partiel, les reports de charges et l'accès à des crédits garantis, la Région Normandie a mis en place un **dispositif d'accompagnement des entreprises**, dont les modalités sont décrites [ici](#), notamment pour faire face aux situations de trésorerie fragilisées via un fonds de solidarité dédié.

Tout le monde peut être aidé, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs et indépendants, de la TPE à la grande entreprise.

La Région organise **ce jeudi 9 avril à 14h30** un séminaire en ligne sur les dispositifs d'aides régionales à destination des entreprises touristiques : participation ouverte en [cliquant sur ce lien](#), ou en direct sur la page Facebook [OT Territoires de Normandie](#).